

## CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2015

Présents : Jean-Claude ARONDEL, Michel COUENNE, Gérard HALLAIS, Jocelyne ALLAIN, Martine PILLE, Marie-France PLESSIS, Thomas CHAUVIERE, Dominique CHEVAL, Fabienne AUBERT, Odile BRIAULT, Gérard HEUZE, Nelly LEBRETON

Excusés : Claudine GUESDON donne pouvoir à Odile BRIAULT

Serge ALLAIN donne pouvoir à Gérard HALLAIS

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-France PLESSIS

### **1- Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 19 novembre 2015 :**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil municipal du 19 novembre 2015.

### **2- PUP LA MARECHALLERIE - Etude du réseau électrique :**

- a- Un courrier a été envoyé à l'ensemble des propriétaires du projet pour revoir quelques éléments de la convention.
- b- Estimation ERDF : devis de 240€ pour leur avis estimatif du coût concernant ce projet.

#### **Délibération**

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la signature de ce devis.

### **3- Axe Granville-Avranches : avancement des travaux :**

Au cours du mois de novembre, l'entreprise Mastellotto a réalisé le pré-terrassement au niveau de l'ouvrage d'art (PI 123) ainsi que la vidange de l'étang de pêche.

### **4- Voie douce Ponts-Saint Jean de la Haize - Avant-projet :**

La direction des routes départementales présentera les nouveaux documents techniques et financiers pour la prochaine réunion du Conseil municipal fixée au 14 janvier 2016. L'objectif pour les deux communes est de demander des aides aux services de l'Etat et au Député.

#### **Délibération**

Le Conseil vote, à l'unanimité la demande de subvention DETR et celle auprès de Monsieur le Député pour ce projet.

### **5- Rapport de la CLECT :**

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a approuvé, lors de sa réunion du 20 octobre 2015 dernier, le rapport relatif aux charges transférées et/ou restituées qui seront à prendre en considération dans les attributions de compensation au titre de l'année 2015.

## Délibération

L'application de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) a entraîné la création d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) entre les communes et la Communauté de communes.

Le rôle de cette commission est de valoriser financièrement les transferts de compétences afin d'en tenir compte dans le calcul de l'attribution de compensation, l'objectif recherché étant une neutralité financière et budgétaire des transferts et/ou restitutions de compétences.

La commission doit rendre ses conclusions dans un délai d'un an, à compter, soit de la mise en place de la FPU sur le territoire communautaire, soit du transfert des compétences.

La CLECT, créée par délibération communautaire en date du 25 avril 2014, a adopté le rapport joint à la présente délibération lors de sa réunion du 20 octobre dernier.

En application de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, le rapport de la CLECT doit dorénavant être approuvé à la majorité qualifiée des conseils municipaux pour être applicable.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver le présent rapport.

## Délibération

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité ce rapport.

### **6- Demande de participation à la scolarité : Ecole Parisy et Ecole de Tirepied Plomb:**

**Ecole Tirepied-Plomb** : Pour Ponts, 4 élèves sont concernés par la classe de mer à Montmartin sur mer. La commune versera la somme prévue aux sorties pédagogiques sur facture présentée par la famille.

## Délibération

Adopté à l'unanimité par Le Conseil municipal.

**Ecole Parisy** : Projet pédagogique cirque. La commune versera la somme de 10€ par enfant de Ponts.

## Délibération

Adopté à l'unanimité par Le Conseil municipal.

### **7 - Questions diverses :**

- **Participation aux frais de fonctionnement pour l'année 2015-2016 des écoles Sainte Marie et Saint Joseph :**

2015-2016 : 25 enfants sont scolarisés dans ces établissements.

## Délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser la même somme que l'an passé, soit 614€ par élève.

La commune versera donc 15350€ pour les 25 enfants de la commune scolarisés en maternelle ou en primaire dans les écoles privées au cours de l'année 2015-2016.

Et le Conseil précise qu'un ajustement sera opéré dès que sera connue la participation demandée par la ville d'Avranches.

- **Le repas des cheveux blancs :**

La commune de Ponts versera la somme de 225€ à l'association Culture Sport Loisirs pour leur participation financière au spectacle accordéon lors du repas des Aînés.

**Délibération**

Adopté à l'unanimité.

- **Noël des enfants de PONTS :**

Remerciements de l'association. 79 enfants ont participé à l'arbre de Noël.

- **Recensement : Agent recenseur**

Mathieu MORISSET a été retenu pour la collecte du recensement du 21 janvier au 20 février 2016. Son contrat commencera le 7 janvier 2016, premier jour de sa formation.

- **Rendez-vous à la Direction générale des Finances**

Nous avons rencontré M. Sergent qui nous a donné des renseignements concernant la gestion comptable de notre collectivité.

Le bilan est pratiquement fait et dégagera un bilan positif que l'on ne peut connaître puisque les dernières dotations ne seront transmises que début janvier à notre collectivité.

Pour l'année 2016-2017, nous connaissons les baisses de la dotation globale de fonctionnement :

2015 : -5000€ mais + 2500€ de la dotation solidarité rurale

2016 : - 8000€

2017 : - 8000€

Toutefois, des dotations sont parvenues en plus.

- **Lotissement de la source :**

Au cours de sa séance du 19 novembre 2015, le Conseil municipal a décidé d'aménager une bande de stationnement et un cheminement piéton au lotissement de la source. Aussi, ce projet dont les travaux sont estimés à 33 171€, Monsieur le Maire propose de faire une demande de subvention (DETR).

## Délibération

Le Conseil vote, à l'unanimité la demande de subvention DETR pour le projet du lotissement de la source.

- **Préétude à prévoir :**

- a- **MAIRIE** : Dans le cadre de la poursuite de nos investissements pour une période triennale, Monsieur le Maire propose dès maintenant de prendre acte des pré-études à engager dès le début 2016.

En effet, dans le cadre du pôle urbain d'Avranches, il est nécessaire de discuter des projets à présenter (lecture de la réunion technique pôle urbain). Monsieur le Maire propose d'inscrire le projet de la réhabilitation de la mairie et de l'ancien logement.

- Dossier d'études à confier à la communauté de communes.
- Inscription du projet dans le contrat de territoire
- Subvention DETR

## Délibération

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité l'étude de ce projet par la communauté de communes et décide donc d'adhérer au service commun « commande publique » et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Et de confier cette étude de réfection de la mairie au bureau d'études de la Communauté de communes.

Le Conseil municipal décide également de faire la demande de subvention DETR et contrat de territoire.

**b-SALLE SOCIOCULTURELLE** : Dans le même cadre, il faudra prévoir l'extension de la salle socio-culturelle et la modernisation de celle-ci notamment son aspect intérieur à revoir.

- Là aussi, une demande d'avant-projet serait confiée à la Communauté de communes dès 2016.
- Inscription dans l'avant-projet pôle urbain.

## Délibération

Le Conseil municipal décide également de faire la demande d'inscription au contrat de territoire.

**c-ENVIRONNEMENT** : Enfin, Monsieur le Maire souligne l'importance de faire une demande d'inscription dans le cadre de l'environnement de la vallée de Fumeçon en partenariat avec le Conseil départemental.

- Tour de tables

Mme Odile BRIAULT : proposition du nettoyage des chemins de randonnées au printemps, les élus et proposition aux associations. (Prévoir la sécurité et différents itinéraires)

Mme Nelly LEBRETON : Des Pontois ont demandé s'il serait possible de demander l'installation d'une boîte aux lettres au niveau du cimetière.

Mme Martine PILLE : Interdiction des 3.5 tonnes

M. Michel COUENNE : Limitation de la vitesse pendant les travaux de contournement de Marcey les grèves, en faire la demande au Conseil

*Séance levée à minuit.*

**Prochain Conseil le 14 janvier 2016**

Nom	Signature des conseillers présents
ARONDEL Jean-Claude	
COUENNE Michel	
GUESDON Claudine	Procuration à Mme Odile BRIAULT
DISHNICA Altin	
PLESSIS Marie-France	
ALLAIN Jocelyne	
PILLE Martine	
BRIAULT Odile	
HEUZE Gérard	
ALLAIN Serge	Procuration à Gérard HALLAIS
HALLAIS Gérard	
AUBERT Fabienne	
CHAUVIÈRE Thomas	
CHEVAL Dominique	
LEBRETON Nelly	